

## Services communaux

**Agence Postale** : Ouverture du Lundi au Vendredi de 14h à 16h50 et de 10h à 12h, le mercredi

**Bibliothèque** : Ouverture le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h, le samedi de 10h à 12h

**Café de pays** : Ouverture le mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 8h15 à 12h et de 14h à 18h30, et le dimanche de 8h15 à 12h

**Encadrement des enfants** : Un personnel compétent et qualifié assure :

- L'accueil périscolaire le matin et le soir des jours scolaires
- La restauration le midi au Domaine de l'Héritière
- L'accompagnement en bus des enfants scolarisés sur la commune
- Le fonctionnement de l'accueil de loisirs « **Les Petits curieux** », le mercredi de 9h 30 à 12h 00 en période scolaire
- Des minis séjours pendant les vacances

**Accueil de loisirs de l'Héritière** : La commune a mis à la disposition de l'Agglopolé les locaux de l'Héritière, qui accueillent les enfants de la commune et des communes voisines, le mercredi et pendant les vacances scolaires.

**Location de salles** : Réservées aux habitants de la commune

**Enlèvement des encombrants** : Sur Rdv pris en Mairie

### Numéros Utiles

**Mairie** : 04.90.59.36.07- Fax : 04.90.59.36.72

[mairie.vernegues@wanadoo.fr](mailto:mairie.vernegues@wanadoo.fr)

Ouverture du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00

Entretien avec Monsieur le Maire sur Rdv le Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

**Agence Postale** : 04.90.59.36.00

**Ecole élémentaire** : 04.90.59.33.66

**Ecole maternelle** : 04.90.59.15.08

**Café de pays** : 04.42.56.30.57

Site internet : [www.vernegues.com](http://www.vernegues.com)

**Médecin**: Corinne Grosmanin 04.90.59.34.00

**Ostéopathe-Sophrologue** : Françoise Rouvière-Alapetite 04.90.59.35.09

**Infirmière libérale** : Jeanine Avon 06.23.82.97.94

Mairie de Vernègues  
Dépôt légal  
Janvier 2009



Vernègues  
Cazan

Janvier  
2012



*Mes chers amis,*

*A tous et à toutes, laissez-moi vous présenter au nom du conseil municipal tous nos vœux pour cette année, santé, bonheur, que la réussite vous accompagne.*

*En 2012, vous verrez encore de gros changements sur notre petite commune. Tout d'abord, la fin des travaux de la chapelle St Symphorien, avant l'été vous pourrez à nouveau profiter du « bijou » dans son écrin restauré et surtout vont débiter les travaux d'aménagement de la mairie dans son ancien bâtiment, travaux qui s'accompagneront de la redéfinition des espaces publics depuis la salle des fêtes jusqu'à la bibliothèque, et la mise en place d'un réseau de chaleur desservant l'ensemble des bâtiments publics alimenté par une chaudière bois.*

*Malgré tout et grâce à une gestion rigoureuse, j'ai le plaisir de vous annoncer que cette année, les taux d'imposition communaux resteront stables.*

*Patrick Apparicio*

### Sommaire

La vie municipale	P.2
La restauration de la chapelle St Symphorien	P.6
Le garde champêtre	P.7
La vie au Vernègues	P.8
L'agriculture	P.14
Memphis Tennessee	P.15
D. Coquet, artiste sculpteur	P.16
Le tri sélectif	P.17
Etat civil	P.18
Les associations	P.19
Services communaux/Numéros utiles	P.20



### Compte rendu du conseil municipal du 15 septembre 2011

Extrait du compte rendu sommaire de la séance

#### I – PLANTATIONS DU CARREFOUR RD7N A CAZAN

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise CEZANNE HORTICULTURE s'élevant à la somme de 43280.25 € TTC.

#### II – VENTE D'UN TERRAIN A LA SOCIETE ARAQUELLE.

Le Conseil Municipal approuve le projet de vente d'un terrain d'une superficie de 2 hectares environ à détacher des parcelles B2 192,193,200 et 201 situées au quartier de l'Héritière au prix de 500 000 € en vue de l'implantation de la société ARAQUELLE.

Autorise le Maire à signer tout document afférent à la vente ainsi que l'acte à intervenir.

#### III – VENTE D'UN TERRAIN A MONSIEUR MONTAGNE.

Le Conseil Municipal approuve le projet de vente d'un terrain d'une superficie de 2000 m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle B201 au prix de 160 000 € à Monsieur MONTAGNE Ellian en vue d'y édifier une construction à usage d'habitation et d'un local professionnel.

Autorise le Maire à signer tout acte afférent à la vente ainsi que l'acte à intervenir.

#### IV – ALIMENTATION BT SUITE A UNE DIVISION PARCELLAIRE A VERNEGUES.

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise GIORGI s'élevant à la somme de 17 700.80 € TTC pour un projet d'alimentation BT Zac de l'Héritière suite à une division parcellaire à Vernègues.

#### V – DIVERS TRAVAUX HAMEAU DE L'HERITIERE.

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise LTP « Les Terrassements de Provence » s'élevant à la somme de 46889 € HT pour divers travaux au Hameau de l'Héritière.

#### VI – ACQUISITION D'UNE PARCELLE A CAZAN APPARTENANT A MONSIEUR BOUVRY ET MADEMOISELLE LANCELOT.

Le Conseil Municipal approuve accepte l'acquisition de la parcelle A 608 appartenant à Monsieur BOUVRY et Mademoiselle LANCELOT d'une contenance de 16 m<sup>2</sup> pour un montant de 1600 €

#### VII – RECONDUCTION D'UNE CONVENTIN ENTRE LA COMMUNE ET ORANGE FRANCE A SAINT-SYMPHORIEN.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention pour une reconduction du site ORANGE sis lieu-dit Saint-Symphorien à intervenir entre la commune et Orange France.

#### VIII – INSTAURATION D'UNE TAXE DE SEJOUR

Le Conseil Municipal approuve l'instauration de la taxe de séjour au régime du réel à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

#### IX – REMPLACEMENT D'UN ENSEMBLE ECLAIRAGE PUBLIC RUE ALPILLES LUBERON.

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise SNEF s'élevant à la somme de 1353.27 € TTC pour le remplacement d'un ensemble d'éclairage public rue Alpilles Luberon.

#### X – REMPLACEMENT D'UNE LANTERNE AU CHEMIN DES BASTIDES.

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise SNEF s'élevant à la somme de 618.33 € TTC pour le remplacement d'une lanterne au Chemin des Bastides.

#### XI – CONVENTION SAISON 13

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec le Conseil Général des Bouches-du-Rhône dans le cadre de SAISON 13

#### AMICALE DES ECOLES

Mme Brigitte RAVERA  
Tél : 06.03.17.47.39

#### LOU PATRIMONI VERNAGAU

Mme Esperandieu Michèle  
Tél : 04.90.59.30.37

#### OFFICE MUNICIPAL DU SPORT ET DE LA CULTURE

Mr Muracciole Stéphane  
Tél : 04.90.57.31.10

#### SOCIETE DE CHASSE DES PROPRIETAIRES TERRIENS DE VERNEGUES

Mr Decroix Jean-Louis  
Tél : 04.90.57.36.86

#### ESPACE VIE HILDA SOLER

Le presbytère  
Tél : 04.90.57.32.26

#### CLUB DES SENIORS

Mme Decroix Josy  
Tél : 04.90.57.36.86



#### CORPS ACCORDS

Gymnastique  
Mme Bravo Christine  
Tél : 04.90.57.31.11

#### L'ASSIETTE EN GLAISE & STOLEN CONCEPT

Travail de la terre et musique  
[barrasmichele@orange.fr](mailto:barrasmichele@orange.fr)  
Tél: 04 90 56 93 62

#### ATHEMA

Médiation animale  
Mme Françoise EIMECKE  
Tél : 04.90.57.31.11  
[asso-athema@orange.fr](mailto:asso-athema@orange.fr)

#### ENTRE LE GERME ET LA FLEUR

Initiation aux techniques de bien-être (Reiki, kinésiologie, relaxation...)  
Mme Rouland Christine  
Tél : 06.62.45.43.11

#### LEI TOPINS

Chorale  
Mr Ingrassia Christophe  
Tél: 04.90.59.35.02



#### L'ART A VERNEGUES

Mr Rossi Antoine  
Tél : 06.79.85.68.85

#### ECOLE DE GARDIEN DE BUT CADENET-VERNEGUES

Tél : 08.71.59.98.23

#### MENPHIS TENNESSEE

Danse Country  
Tél: 06.64.90.23.01 ou 06.50.82.21.27

#### MOTO CLUB DES COSTES "dB Killers"

Mr. Sentenero Hubert  
Tél: 06.14.59.42.41  
[dbkillers@laposte.net](mailto:dbkillers@laposte.net)

#### NID D'EVEIL

Ateliers selon la pédagogie Montessori  
Mme Cocq Judith  
Tél: 06.11.53.00.87

## Etat Civil



### DECES

LEMOINE Claudine épouse DEHAN  
PARISOT Josselin  
TAILLANDIER Jean-François  
FORRET Jean

le 28 août 2011  
le 07 octobre 2011  
le 29 octobre 2011  
le 06 décembre 2011

*Assis tous les jours au bout de la rue Henri de Groux, le doyen de Vernègues avait pris l'habitude de venir siroter un jus de fruit au café de pays. Jean DOSSETTO s'en est allé vers d'autres cieux et laisse un grand vide au village. Vous nous manquez beaucoup "Papi Jean" .*

### NAISSANCE

FORMATO Tristan  
VIDAL Philoé  
GUISSET Sarah  
MEGOEUIL Nathan  
CEARD Alexis  
COQUARD Maëlle  
MALCOR DEYDIER DE PIERREFEU Anouk  
AGNERAY Enaël

le 09 août 2011  
le 29 août 2011  
le 09 septembre 2011  
le 19 septembre 2011  
le 23 septembre 2011  
le 09 novembre 2011  
le 01 décembre 2011  
le 10 décembre 2011



### MARIAGE



NOGUES Jean-Pierre et SOCCORSI Valérie  
SAULUS Laurent et GROSJEAN Céline  
DURAND Olivier et BAGUR Laëtitia  
FAVEEUW Bernard et AIELLO Christiane  
CHOY David et BASTI Frédérique  
PIETTE James et DUMAS Claudie  
TURCAN Fabien et CERULLO Giovanna

le 02 juillet 2011  
le 09 juillet 2011  
le 16 juillet 2011  
le 16 juillet 2011  
le 22 juillet 2011  
le 16 août 2011  
le 17 septembre 2011

### **XII – SIGNATURE DE L'ACTE DE SERVITUDE POUR UNE CANALISATION SOUTERRAINE AU PROFIT DE LA SOCIETE DU CANAL DE PROVENCE.**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'acte notarié en l'office notarial de Gardanne aux conditions mentionnées dans la convention sous seing privé  
Dit que la dite servitude sera consentie moyennant aucune indemnité  
Dit que la servitude s'exercera sur une bande de 3 mètres de largeur environ pour une longueur de  
90 mètres en ce qui concerne la parcelle cadastrée section B192  
255 mètre en ce qui concerne la parcelle cadastrée section B 200  
290 mètres en ce qui concerne la parcelle cadastrée section B 201  
115 mètres en ce qui concerne la parcelle cadastrée section B675  
150 mètres en ce qui concerne la parcelle cadastrée section D 77  
dit que les frais afférents à cet acte seront à la charge de la SOCIETE CANAL DE PROVENCE.

### **XIII – SUBVENTION 2011 POUR L'ASSOCIATION CLIC ALLIAGE.**

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention à l'association CLIC ALLIAGE pour l'année 2011 d'un montant de 142 €

### **XIV – MARCHÉ POUR LA REALISATION D'UNE MISSION DE C.S.P.S POUR LA RESTRUCTURATION DE L'ANCIENNE ECOLE.**

Le Conseil Municipal décide de retenir la société SOCOTEC qui a fourni l'offre la plus avantageuse pour un montant de 4 000 € HT.

### **XV – MARCHÉ POUR LA REALISATION D'UNE MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE POUR LA RESTRUCTURATION DE L'ANCIENNE ECOLE.**

Le Conseil Municipal décide de retenir la société VERITAS qui a fourni l'offre la plus avantageuse pour un montant de 5 800 € HT.

## **Compte rendu du conseil municipal du 18 novembre 2011**

Extrait du compte rendu sommaire de la séance

### **I-TRAVAUX DEBROUSSAILLAGE ENTREPRISE PESSIONE.**

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise Pessione d'un montant de 1424,50 € HT.

### **II – ILLUMINATIONS DE NOEL**

Le Conseil Municipal approuve le devis de la SNEF d'un montant de 10 004,00 € HT et 11 964,78 € TTC.

### **III – COMMISSAIRES TITULAIRE ET SUPPLEANT A LA CIID**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la loi des finances rectificatives pour 2010 rend obligatoire la création d'une Commission Intercommunale des Impôts Directs.

Dans ce cadre le Conseil Municipal propose les candidatures suivantes :  
Commissaire titulaire : Francis BLANC  
Commissaire suppléant : Brigitte ARDIET

### **IV – RACHAT CONCESSION MME ROUYEYROL**

Le Conseil Municipal approuve le rachat d'une concession de columbarium du cimetière de

Cazan appartenant à Mme ROUYEYROL pour un montant de 264,33 €.

### **V- LOGEMENT DE GARDIEN GROUPE SCOLAIRE**

Le Conseil Municipal approuve le projet d'un logement de gardien du groupe scolaire pour un montant de 108 791,10 € HT

### **VI – AVENANT AU MARCHÉ DE RESTAURATION DE LA CHAPELLE SAINT SYMPHORIEN**

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°1 au marché de restauration de la chapelle Saint Symphorien pour un montant supplémentaire de 11 075,51 € HT et 13 246,31 € TTC.

### **VII – SUBVENTION CLIC ALLIAGE**

Le Conseil Municipal approuve la subvention au profit de Clic Alliage d'un montant de 172 € pour l'exercice 2012.

### **VIII- ACHAT DE LAMAS**

Le Conseil Municipal approuve l'achat de 2 lamas au prix unitaire de 1300 €

## IX – CESSION DE L'ANCIENNE EMPRISE DU CANAL

Le Conseil Municipal approuve la rétrocession pour l'euro symbolique de la parcelle cadastrée B340 selon les modalités de division suivantes :

Une parcelle de 1a 20 ca cédée à M et Mme Tavergne Lucien, numérotée B1072  
Une parcelle de 1a 05 ca cédée à M et Mme Rousseau Nicolas, numérotée B1073  
Une parcelle de 85 ca cédée à M et Mme Ceard James, numérotée B1074.

## Compte rendu du conseil municipal du 15 décembre 2011

Extrait du compte rendu sommaire de la séance

### I – RESERVE PARLEMENTAIRE 2012

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Bernard REYNES, Député des Bouches du Rhône, a décidé d'accorder à la commune de Vernègues la possibilité d'obtenir une subvention de 3 000 € au titre de sa réserve parlementaire. Le Conseil Municipal décide de demander cette subvention pour le projet de déplacement de la Mairie.

### II – SUBVENTION ASSOCIATION TMS

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 341 € à l'association TMS pour l'année 2012.

### III – DECISIONS MODIFICATIVES

Budget principal :

c/60 + 56 500	
c/61 + 17 500	
c/62 + 12 000	
c/63+ 1 000	
c/67 + 100	+ 87 100
c/7322	+ 70 000
c/74832	+ 17 000
	+ 87 100

Budget CCAS :

c/60623	- 35
c/673	+ 35

### IV – OPPOSITION AU TRANSFERT DU POUVOIR DE POLICE ADMINISTRATIVE SPECIALE EN MATIERE DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET D'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il s'oppose au transfert de son pouvoir de police administrative spéciale en matière de gestion des déchets ménagers et d'assainissement au Président de la Communauté d'Agglomération Salon Etang de Berre Durance.

### V – MAITRISE D'ŒUVRE – TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA CHAPELLE SAINT-SYMPHORIEN TRANCHE 2

Le Conseil Municipal approuve la proposition établie par Mme PELLEN, d'un montant de 10 971,25 €, pour une mission de base d'architecte LOI MOP pour les travaux de restauration de la Chapelle Saint-Symphorien Tranche2.

### VI – TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA CHAPELLE ST SYMPHORIEN – TRANCHE 2 – LOT 1

Le Conseil Municipal approuve la proposition établie par l'entreprise MASTRAN d'un montant de 130 285,55 € HT et autorise Monsieur le Maire à signer le marché à intervenir.

### VII – COMPLEMENT DE PLANTATIONS CARREFOUR RD7N-RD22

Le Conseil Municipal approuve le devis établi par la Société CEZANNE HORTICULTURE AMENAGEMENTS, d'un montant de 2 600 € HT pour un complément de plantations au carrefour de la RD7N- RD22.

### VIII – TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ANCIEN CANAL D'IRRIGATION

Le Conseil Municipal approuve le devis établi par la Société René PESSIONE, d'un montant de 19 132,50 € HT pour les travaux d'aménagement de l'ancien canal d'irrigation en fossé d'écoulement des eaux pluviales au hameau de Cazan.

### VIII – TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE TROTTOIRS ET MURS DE SOUTÈNEMENT AU HAMEAU DE CAZAN

Le Conseil Municipal approuve le devis établi par la Société René PESSIONE, d'un montant de 121 918.50 € HT pour les travaux d'aménagement de trottoirs et murs de soutènement au hameau de Cazan.

## Le tri sélectif

Un petit geste pour la planète...

Comme le dit si bien ma sœur, entre le tri sélectif et moi, c'est une histoire d'amour ! L'amour de mon prochain, le respect de l'environnement que je laisserai à mes enfants. C'est ma participation à l'amélioration de notre quotidien, ma contribution à un lendemain que je souhaite meilleur pour tous.

Lors de mes dépôts à nos chers containers tricolores sur la commune, j'ai pu constater qu'il y avait certaines fois des empilements de cartons vides ou plus gênant des cartons pleins de bouteilles vides ou remplis d'autres choses...

Je souhaite donc faire un petit rappel des bons gestes à faire !

- si possible déposer toutes les matières recyclables dans le container approprié
- si l'on a un doute, mieux vaut les jeter à la poubelle ou se procurer le dépliant toujours disponible en mairie qui donne un récapitulatif précis des contenants de notre quotidien que nous pouvons recycler
- si vous êtes vraiment gênés par vos cartons d'emballage, une autre solution : la déchetterie de Mallemort. Nous avons la chance d'en avoir une à proximité de notre village. Elle est ouverte en semaine et même le dimanche matin. Si vous voulez en savoir plus sur les horaires d'accueil de vos déchets, un dépliant est disponible en mairie.

- Vous avez également à votre disposition le service des enlèvements des encombrants qui se font sur rendez-vous pris en mairie.

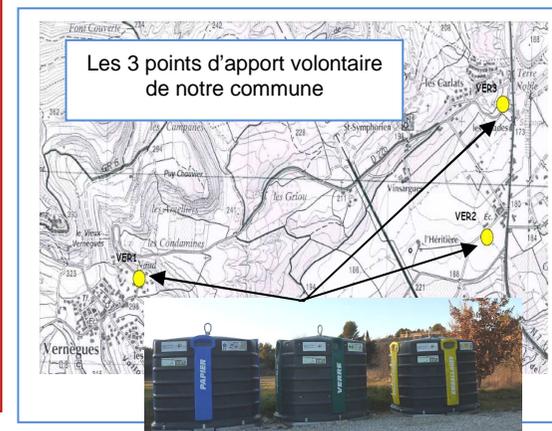
Je comprends que pour certaines personnes, le recyclage puisse être contraignant, mais en 80 ans, nous avons multiplié notre production de déchets par 6 et 60% du volume de notre poubelle pourrait être recyclé. Alors, **recycler, c'est préserver notre environnement et celui de nos enfants.**



### Quelques exemples:

- Le verre est fabriqué à partir de la silice contenue dans le sable des rivières. Puiser ce sable revient à détruire tout un écosystème. Recycler 1 tonne de verre permet d'économiser 0.66 tonnes de sable.
- Un employé de bureau consomme en moyenne 80 kg de papier par an, soit l'équivalent de 2 arbres. Recycler 1 tonne de papier permet d'économiser 2.6 tonnes de bois.
- Selon les prédictions les plus optimistes, nos réserves de pétrole seront épuisées d'ici 2070. Recycler une tonne de bouteilles en plastiques permet d'économiser 880 Kg de pétrole brut.

Texte de Nathalie CHABRIER



# David COQUET, Artiste Sculpteur

« *La sculpture donne de l'âme au marbre.* »

(F. de Chateaubriand)

Disposant d'une formation d'ébéniste et de sculpteur ornemaniste, David COQUET est un jeune homme talentueux et sans aucun doute plein de ressources. Tour à tour directeur de centre de loisirs, agent de mise en valeur du patrimoine (il a participé à la restauration du château de Vernègues), ébéniste, il est désormais et avant tout artiste sculpteur.



Il travaille le bois et l'argile depuis une vingtaine d'années mais son désir de mélange des éléments l'a poussé à découvrir le travail du métal.

Sa prédominance pour le bois est notamment marquée par une période de travail à l'atelier BARTOLOZZI et MAIOLI à Florence, son approche du métal est plus récente.

Il appuie ses créations sur les mélanges des matières: bois, métal, cristal.

Son inspiration prend source dans le monde qui nous entoure; la force des éléments, le mouvement, les diversités culturelles et ethniques, l'écologie, l'histoire, les phénomènes de société, sont des thèmes qui le touchent.

Artiste professionnel depuis 2007, il participe à de nombreuses expositions dont le Salon International des Artistes Contemporains de St Tropez, le salon de l'Art Français à Hyères, le GMAC Paris Place de la Bastille, le château Royal de Collioure ou le symposium sculpture de Mérindol.

Mais son amour profond pour Vernègues, terre de ses aïeux maternels, le pousse inexorablement à recentrer son activité sur notre commune.

Tout d'abord par l'émergence de la galerie qui porte son nom et bien sûr celui de son père, artiste faïencier bien connu de nous tous.

Puis chaque mois, il anime un vernissage avec un artiste différent et l'exposition des œuvres des deux résidents, son père et lui. Il accueille les amateurs d'art fidèles, tout comme les simples curieux, mais également et bien sûr avec grand plaisir les habitants de notre commune ... Et quel bonheur d'avoir un lieu d'échange et de rencontre autour de l'art et des émotions qu'il suscite !

Enfin, le dernier dimanche de la Pentecôte (27 mai), il organise une rencontre des artistes. Peintre, photographe, sculpteur, céramiste, une vingtaine d'artistes au total se donne rendez-vous pour nous faire partager le fruit de leur talent. La première édition, en juin dernier, fut une réelle réussite.

Et comme David est un vrai passionné, il n'a de cesse que de faire partager son art :

- A travers des cours d'éveil artistiques pour les enfants le mercredi le matin à Alleins et pour les enfants et les adolescents le mercredi après-midi à Vernègues.
- Lors de stages pour les enfants durant les vacances d'été en juillet à Alleins et en août au Vernègues
- Et à partir de septembre 2012, il animera dans notre village des cours de sculpture pour les adultes tous les mardis (14h-17h et 17h-20h).

David COQUET est certes un artiste accompli, c'est aussi un homme à l'image de ses œuvres, tout particulièrement attachant...

Exposition du peintre Nicolas CLUZEL du 2 au 31 mars 2012.  
Vernissage de l'exposition vendredi 2 mars à 18h30.



## IX- ACQUISITION DE LA PARCELLE E151

Le Conseil Municipal décide de l'acquisition de la parcelle E 151 d'une superficie de 650 m² appartenant à Mme Joëlle COQUET.

## X – JOURNAL DU PAYS SALONNAIS ET DE L'ETANG DE BERRE

Le Conseil Municipal approuve le devis établi par la Société AURELIA EDITIONS, d'un montant de 2 085 € HT pour 3 parutions dans le Journal du Pays Salonais et de l'Etang de Berre.

## XI – PROJET D'UNE SERRE A PAILLONS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'Association Régionale des Animateurs de la Promotion de l'Ecologie et de la Défense de l'Environnement envisage la création d'une serre à papillons. Le Conseil Municipal émet un avis favorable de principe à la réalisation de ce projet au quartier de l'Héritière.

## XII – ACQUISITION D'UN TRACTEUR NEW HOLLAND

Le Conseil Municipal approuve le devis établi par la Société BLANC ROCHEBOIS MATERIELS, d'un montant de 39 000 € HT pour l'acquisition d'un tracteur neuf NEW HOLLAND T4030F.

## XII – ACQUISITION D'UN EPAREUSE

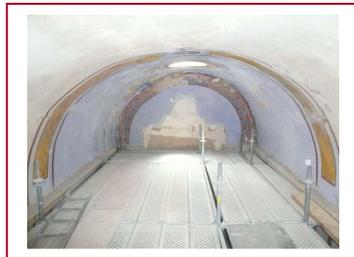
Le Conseil Municipal approuve le devis établi par la Société BLANC ROCHEBOIS MATERIELS, d'un montant de 16 500 € HT pour l'acquisition d'une épareuse neuve ROUSSEAU TINEA 470.

## XII – ACQUISITION D'UN LEVE PALETTE HYDRAULIQUE

Le Conseil Municipal approuve le devis établi par la Société BLANC ROCHEBOIS MATERIELS, d'un montant de 2 560 € HT pour l'acquisition d'un lève palette hydraulique neuf AGRICMASTER LIFT 1500-220.

## Le site Internet de notre village

Quelques mois après le 3ème anniversaire de la mise en ligne du site officiel de la commune, des statistiques intéressantes permettent de mesurer le succès de votre site : 1.500 à 2.000 visites par mois en moyenne ont permis de passer le cap des 60.000 visites depuis août 2008. 85% des visiteurs ont mis le site dans leurs favoris et la durée moyenne d'une visite est de l'ordre de 2 minutes, principalement sur la page d'accueil. Si la majorité des visiteurs se connecte depuis la France, on trouve également des visiteurs en provenance de Suisse, de Belgique, de Russie, d'Allemagne, de Roumanie, du Canada, d'Italie, mais aussi d'Indonésie, de Colombie, d'Equateur ou du Japon.



La construction de cette petite chapelle rurale, de conception architecturale très simple, remonte au 12ème siècle: elle consiste alors en un chœur semi-circulaire de 2 travées. L'aspect actuel du bâtiment résulte des nombreuses modifications intervenues au cours des siècles non pas par soucis d'amélioration esthétique, mais pour faire face à l'afflux toujours plus grand de pèlerins. Dès le Moyen-âge, Saint Symphorien, jeune martyr chrétien, est vénéré dans toute la Provence, particulièrement à Vernègues où les infirmes et les estropiés l'invoquent comme saint guérisseur (et ce jusqu'à la révolution), de nombreux ex-voto et béquilles en témoignent. Interrompu lors de la révolution, le pèlerinage subsiste. Le 21 août, la statue du saint installée dans son baldaquin est conduite en procession de l'église Notre Dame de Lourdes à sa chapelle et l'on prie le saint pour l'obtention de la pluie. Le 2ème dimanche d'octobre le saint est alors remonté à l'église de Vernègues.

## Memphis Tennessee

### Country Dancers



L'association "**Memphis Tennessee Country Dancers**" est née de la passion de **Clara & J.P.** (Clara & Jean Paul JOST) pour la pratique de la danse country, issue du folklore de l'ouest Américain.

Après avoir dansé dans divers clubs de la région, ces deux passionnés ont décidé d'ouvrir leur propre club, rejoints très rapidement par **Linda** (Linda INNOCENTI).

"**Memphis Tennessee Country Dancers**" était sur les rails.



Il ne restait plus qu'à trouver une gare d'accueil.

Grâce à la gentillesse de **Patrick APPARICIO** (Maire de VERNEGUES) que nous tenons à remercier, qui nous a ouvert les portes du centre Socio-culturel de CAZAN afin de diffuser nos cours.

Nous sommes maintenant dans notre 5ème année, et que de chemin parcouru depuis, le nombre d'adhérents ne cesse de croître, les cours ont lieu le lundi et le mardi, pour les différents niveaux.

"**Memphis Tennessee Country Dancers**" organise des soirées pour permettre de mettre en application les danses apprises lors des cours (Plusieurs soirées prévues dans l'année).

"**Memphis Tennessee Country Dancers**" est également sollicitée par d'autres clubs, ou associations, pour animer des soirées ou des journées "Country".

"**Memphis Tennessee Country Dancers**" a une participation très active, dans diverses manifestations, pour ne citer que les dernières, La Fête du Sport Bouge ton corps, les "téléthon", trois cette année (une à Mallemort et deux à Salon de Provence)

"**Memphis Tennessee Country Dancers**" organise tous les ans un réveillon entièrement country (4ème année consécutive)



J.P. 06.64.90.23.01  
Clara 06.60.88.66.86  
[www.memphis-tennesse.fr](http://www.memphis-tennesse.fr)  
[Tennessee.dancers@yahoo.fr](mailto:Tennessee.dancers@yahoo.fr)  
Facebook : Jean Paul JOST (J.P.)

Nos prochaines soirées.

Le 4 février 2012 à Cazan, Centre Socio-culturel  
Le 3 mars 2012 à Cazan, Centre Socio-culturel

## L'agriculture

*Benoît; agriculteur au Vernègues ou la terre pour passion*



L'agriculture au VERNEGUES a toujours eu une place de choix dans l'activité humaine.

Et même si de nombreuses propriétés ont perdu leur caractère agricole au profit de maisons individuelles, même si la dernière bergerie a dit au revoir à ses moutons il y a quelques années, l'agriculture reste un élément fort de la vie de notre commune.

Les lieux, propices aux cultures et à l'élevage se caractérisent par la polyculture typiquement méditerranéenne dont les céréales, l'huile et le vin sont les principaux produits.

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le blé et l'huile sont les productions de base, mais, la culture du blé perd de plus en plus d'importance, et l'on relève aussi la culture des amandes, suivi des fourrages et de quelques mûriers.



Benoît GENAND est un des derniers agriculteurs du VERNEGUES, c'est aussi le plus jeune.

Son grand père maternel possédait déjà une petite exploitation agricole où ses parents travaillaient aussi. C'est lui qui donne l'envie à Benoît de continuer dans cette voie.

Dès son plus jeune âge, Benoît connaît sa destinée : il sera agriculteur.

Après le collège, il rejoint l'école agricole de Valabre où il fera trois ans d'études qui lui permettront de débiter son activité à la tête d'une exploitation d'une dizaine d'hectares. Et aujourd'hui, l'accroissement et la diversité de ses cultures lui permettent de vivre de sa passion.

En raison d'un climat sec dans notre région et de différentes nouvelles maladies phytosanitaires, la production des abricotiers et des amandiers diminue laissant place à la culture de céréales, sainfoin, luzerne ou asperges qui demande moins de soin et d'arrosage.

Le savoir-faire agricole est un patrimoine qu'il faut protéger ; Benoît en est conscient et pour lui comme pour l'ensemble des agriculteurs du VERNEGUES, la qualité des produits reste une notion fondamentale, elle constitue un enjeu majeur pour les générations à venir.

*Texte d'Elisabeth CHAIZE et de Nathalie CHABRIER*



Ce reportage est le premier d'une série sur l'agriculture. Dès la prochaine édition nous parlerons d'une activité omniprésente dans nos paysages : la viticulture

## Le garde champêtre

*Les employés communaux*

Jean-Luc est notre garde-champêtre. Et quand on s'intéresse un peu à la vie de ce grand gaillard aussi impressionnant qu'attachant, cela paraît bien naturel.

Né dans les collines du Vernègues, il en connaît les moindres recoins. Pompier volontaire durant de nombreuses années, Il n'a quitté sa terre provençale que pour mieux se rapprocher de la nature et conduire des safaris à travers la savane Sénégalaise. Alors lorsque revenu à Vernègues, le poste de garde champêtre, vacant depuis plusieurs années, lui semblait tout naturellement dévolu.

Sa mission principale est de veiller à l'application des arrêtés municipaux, il est aussi garant de la sécurité à la sortie des écoles, et comme son sens du service public et sa gentillesse sont les moindres de ces qualités, il est sans cesse à rendre de multiples services, porteur de courriers municipaux ou remplaçant apprécié l'espace d'une matinée au café de pays.

Et puis l'été venu, il s'implique dans des rondes pour contribuer à la surveillance de nos massifs et contribue ainsi à la prévention des incendies.

Car le garde champêtre a bien sûr aussi pour vocation la protection des espaces naturels et Jean-Luc aime nos collines, et nous l'apprécions aussi pour ça.



### *Le garde champêtre*

La police rurale est très ancienne, puisqu'elle remonte au haut moyen âge mais ce n'est qu'en 1791 que le corps des gardes champêtres est véritablement instauré.

En 1958, la disparition du Code d'instruction criminelle au profit de l'actuel Code de procédure pénale va lui faire perdre sa qualité d'officier de police judiciaire, il devient un agent chargé de certaines fonctions de police judiciaire, mais il conserve néanmoins la majeure partie de ses compétences policières, ce qui le fait rester un agent de police puissant par ses prérogatives.

Ce fonctionnaire territorial dispose en effet d'un arsenal juridique important afin de constater par procès-verbal les contraventions et les délits portant atteinte aux propriétés rurales et forestières ainsi que les contraventions aux règlements et arrêtés de police municipale, des maires comme des Préfets. Au-delà de ces prérogatives, il exerce ses compétences dans plus de 150 domaines dont la police de la route, la police de l'eau ou encore la police de l'urbanisme. De plus en plus, les missions du garde champêtre s'orientent vers la protection de l'environnement et la préservation des espaces naturels sensibles.



**Pas de confusion:** Ce sont les **gendarmes** qui sont chargés de la sécurité dans les zones rurales. Leurs missions sont:

- Constatation des infractions, recherche et interpellation des auteurs d'infractions à la loi pénale, enquêtes judiciaires.
- Sécurité publique, maintien de l'ordre, assistance et secours, circulation routière.

Notre commune dépend de la gendarmerie de Mallemort, avenue Charles de Gaulle  
Tel:04.90.57.40.14

## La vie au Vernègues...

### Un vice-champion de France à Cazan

12 juillet

Édouard POTIER (résidant en Alsace et à Cazan) a été sacré vice-champion de France vétérans de cyclisme handisport. Il a idéalement négocié les deux épreuves au menu de la compétition, à savoir une course en ligne (80 km) et le lendemain, un contre-la-montre de 15 km. Edouard avait déjà été champion de France en 2000 et 2001, vice-champion de France en 1999, 2002, 2004 et 2007, médailles de bronze en 2005 et 2009. Il a fait partie de l'équipe de France handisport aux jeux paralympiques 1991. Un beau palmarès pour ce cycliste émérite de 63 ans que vous croiserez certainement sur les routes autour de Vernègues.



### Rencontre à la galerie COQUET

Du 15 juillet au 9 septembre

Le 15 juillet, nous étions conviés au vernissage de l'artiste plasticienne Corine LERIDON. A cette occasion, nous découvrons pour certains, des œuvres pleines de sentiment qui donnent à des matières naturelles ou à des objets de notre quotidien, l'occasion de s'exprimer dans tout leur vécu. Ses compositions chaleureuses nous paraissent alors avoir une âme, comme par ailleurs l'ensemble des œuvres présentées ce jour en la GALERIE COQUET par les artistes de notre commune. Cet été, chaque mois, un nouvel artiste fut ainsi exposé ; en août, Patrice MONTAZ et en septembre, Christine GAUTHIER, peinture abstraite et depuis la rentrée, un nouvel artiste est exposé tous les deux mois. Un grand merci à David COQUET, sculpteur et organisateur de ces rencontres, pour nous faire partager sa passion de l'art.



### Concert

7 août

Tous les étés depuis 1998, le Festival international de piano de la Roque d'Anthéron prend le chemin de « La route de la Durance aux Alpilles » avec son partenaire principal, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône. C'est ainsi que le 7 août dernier, sur la place du village, nous avons eu le bonheur de découvrir et d'apprécier le talent de jeunes artistes dans le cadre d'un petit concert champêtre. Merci et bravo à Honorine SCHAEFFER, violoncelle, et Guillaume SIGIER au piano, et à Nairi BADAL et Adélaïde PANAGET au piano à quatre mains, pour nous avoir fait profiter de ce moment privilégié.



## LUCKY PEDAGOG : Au service des chiens et de leurs maîtres

Une nouvelle entreprise sur la commune



En août dernier, une nouvelle entreprise a vu le jour sur notre commune.

Si vous souhaitez éduquer ou faire participer votre animal de compagnie à des activités de loisirs ; Françoise EIMECKE vous accueillera sur rendez-vous dans son école « LUCKY PEDAGOG » au domaine de l'Héritière à CAZAN.

Vous pouvez la contacter au 06.87.32.40.44 ou consulter son site internet [www.luckypedagog.com](http://www.luckypedagog.com). Elle a également créé l'association ATHEMA qui a pour but de stimuler les liens entre les animaux et certaines personnes fragilisées à des fins thérapeutiques.



### L'ASSIETTE EN GLAISE et STOLEN CONCEPT

Deux nouvelles associations au Vernègues

La première s'appelle « l'assiette en glaise ». Elle est présidée par Michèle Barras. L'objet de l'association est de regrouper des personnes intéressées par le travail de la terre : grès, raku, modelage... sont parmi les techniques pratiquées

La deuxième, « Stolen Moments Concept », est une association qui regroupe des musiciens professionnels et amateurs. Au-delà du besoin de mutualiser les moyens, les musiciens qui la composent prennent un grand plaisir à jouer ensemble. Trois groupes musicaux sont issus de cette association :

Stolen Moments, un quartet de Jazz (trompette-bugle, contrebasse, batterie, guitare) qui se produit en concerts, anime repas, mariages, soirées privées...

Les Passants, un trio qui se consacre entièrement à l'œuvre de Georges Brassens. Chansons célèbres et plus secrètes sont interprétées soit fidèlement soit de façon plus surprenante, mais toujours avec grand respect. Christian chante et s'accompagne à la guitare, Elodie chante, joue de l'accordéon et de la flûte traversière, Patrick joue de la contrebasse. Ce trio se produit en cabaret, dans des restaurants et en concert.

Les chansons d'Elodie, un duo avec Elodie (chant, accordéon, flûte) et Patrick (guitare et contrebasse). Le répertoire est très varié : Elodie adore chanter les mélodies d'Edith Piaf, Barbara, Brel mais aussi des chansons de Michèle Bernard, des Cowboys Fringants... Le duo présente aussi ses propres compositions. Animations en tous genres pour ce duo au très large répertoire ; animations de maison de retraite, cabarets, festivals de chansons françaises, concerts.



[barrasmichele@orange.fr](mailto:barrasmichele@orange.fr)

04 90 56 93 62.

27 janvier



### Gâteau des rois

28 janvier

Belle après-midi dansante offerte par le service social de la mairie à nos aînées avec bien sûr la traditionnelle galette des rois...



### Le Club des Séniors

29 janvier

Le « club des SENIORS » de Vernègues a repris ses activités le 7 septembre après un mois de fermeture bien mérité pour les bénévoles qui animent le club tout au long de l'année avec l'ouverture tous les mercredis après-midi de 14H à 17H où l'on retrouve se retrouve dans un milieu très amical et convivial que tous nos adhérents avec impatience.

Les après-midi, nous jouons au traditionnel loto tant attendu pour un grand nombre de personnes, auquel se côtoient les joueurs de cartes (belote, contrée, rami) ainsi que jeux de scrabble, rummikub chiffres et lettres, dominos, triomino etc...

A 16h, nous servons un goûter avec boissons chaudes (thé, café, chocolat) et biscuits. Chaque fin de mois nous fêtons les anniversaires des adhérents nés le mois écoulé autour d'un délicieux gâteau confectionné par notre ami Marc, boulanger à Cazan et arrosé d'un vin pétillant.

Nous faisons tout au long de l'année de nombreuses manifestations tel que repas, sorties à la journée, rencontres inter-club où là, nous régalaons nos papilles avec de succulents repas : dégustations de coquillage à Bouzigues, bouillabaisse, bourride, pieds paquets...

L'entraide Solidarité 13 (ES 13) nous propose tout au long de l'année de nombreux séjours en France, à l'étranger et des croisières.

Vous pouvez contacter les responsables du club pour tous renseignements. N'hésitez pas à venir nous rejoindre sachant que vous pouvez être adhérent à partir de l'âge de 55 ans et être retraité moyennant une somme de 16 € pour l'abonnement annuel. Nous vous attendons, venez nombreux.

YVETTE, BERNADETTE et JOSY

Du 13 au 15 août



Du 13 au 15 août, Lou Patrimoni Vernagaù et sa présidente Michèle ESPERANDIEU, nous conviaient à une exposition particulièrement réussie pour fêter l'anniversaire de leur association. Vingt ans après... c'est le titre d'un roman d'Alexandre Dumas, c'est aussi le nombre d'année d'existence d'une association villageoise remarquable par l'importance de son activité et la qualité de ses projets. Et si nom a changé, l'ARRPV est devenu Lou Patrimoni Vernagaù en 2010, si le temps a passé, et trois présidentes se sont succédées (auparavant Christine COURTOT, puis Joëlle COQUET), rien n'a altéré la passion des membres de cette association dynamique et si précieuse pour la sauvegarde du patrimoine de notre village.

### Retour sur les animations de l'été

Juillet et août

L'animation estivale du village a sans doute connu son point d'orgue avec les festivités organisées par l'OMSC le week-end du 15 août. Des concours de boules, le traditionnel aïoli, un marché nocturne et deux belles soirées musicales (les groupes IDEM et GOLD) ont rassemblé une grande partie des villageois, heureux de se retrouver au cœur de notre village. Ainsi pour la soirée Gold, plus de 500 personnes ont participé au repas et bien plus encore ont assisté au concert. Le tout dans une ambiance chaleureuse et appréciée de tous. Il est d'ailleurs à ce sujet important de souligner la qualité de l'organisation et la bonne humeur communicante de chacun des bénévoles. Bref, que du bonheur !



### L'Espace Jeunes au palais de la glisse

25 octobre

L'Espace jeunes de VERNEGUES proposent de nombreuses sorties ou activités. Ainsi, la sortie au Palais de la glisse à Marseille précéda une journée à Marseille avec le marché de Noël, à Avignon à la patinoire, et à La Seyne pour des sensations ski.



## Finale de la coupe du monde de rugby au Café de Pays

7 novembre

A l'initiative d'Elisabeth et de la municipalité, une télévision a pris place au Café de Pays le temps de la finale de coupe du monde de rugby. Ce matin-là, nous avons choisi d'y rejoindre un groupe de supporter particulièrement déchainé. Et nous ne l'avons pas regretté... Dans une ambiance villageoise endiablée, nous avons vécu un grand moment de sport et d'amitié que même la défaite (de justesse) ne saura altérer. Bref une expérience à reconduire sans aucun doute....



## L'ADE change de présidente

8 novembre

L'ADE est une association majeure dans la vie de notre village. Depuis de nombreuses années, elle accompagne les projets d'école et y participe financièrement à l'aide de fonds récoltés lors de manifestations telle que le blé de l'espérance, le loto, et bien sûr le vide grenier. Cette année, une nouvelle présidente a été élue. Brigitte RAVERA remplace ainsi Sophie LEMAITRE et sera aidée par Catherine KERGOAT trésorière, par Christine GARREYN, secrétaire et par, nous l'espérons, de nombreux bénévoles soucieux du bien-être de leurs enfants.

## Loto des Anciens

3 décembre

« Quine ! ». Cette exclamation entendue de par les murs de la salle des fêtes en ce samedi 3 décembre vient annoncer le premier loto de la saison au VERNEGUES. Et comme porteurs de cette lointaine et passionnante tradition de Provence, ce sont tout naturellement les anciens qui partagent pour notre grand bonheur les premiers cartons et les lots pour les plus chanceux. Mais perdants ou gagnants, le plaisir de se retrouver ainsi à l'entrée de l'hiver est partagé par tous.



## Le Noël des Petits Curieux

11 décembre



A l'heure où la plupart des marchés de Noël perdent de leur saveur d'antan dans des opérations de plus en plus commerciales, il est un marché qui a gardé toute sa fraîcheur, et pour cause...c'est le marché de Noël des "Petits Curieux". Car cette manifestation a la particularité de donner aux enfants l'occasion de s'exprimer dans l'organisation, l'accueil et la création d'articles de décoration ou de petits cadeaux Noël. Tous faits mains, de leurs mains... ou de celles de leurs parents. Et pour les petites faims, pas de soucis, crêpes et gaufres étaient bien présentes... Bref, un après-midi festif réussi et un grand bravo aux enfants, aux bénévoles et à l'équipe d'animation du centre de loisirs municipal « Les Petits Curieux » pour ce joli rendez-vous annuel.



## Fest Noz au Vernègues

7 janvier

La salle socio-culturelle de CAZAN était aux couleurs et aux sons de la Bretagne ce samedi 7 janvier, avec la FEST NOZ proposée par l'association « Lei Topins », qui avait invité 3 groupes de chants et musiques bretonnes.



## Les lotos des Associations

Du 15 janvier au 22 janvier

Grosse activité pour les associations du Vernègues avec l'organisation des traditionnels lotos. Le 15 janvier a eu lieu à la salle des fêtes de Vernègues le loto organisé par le moto club des Costes, le 21, c'était au tour de Hilda Soler et le 22, l'ADE faisait le sien à la salle socio-culturel de Cazan.

